

INTERCLUBS JEUNES

REGLEMENT

Les Interclubs Jeunes sont organisés dans les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.

Dans chaque catégorie d'âge, le tableau est unique et donc mixte :

- Benjamins garçons et filles (qualification régionale)
- Minimes garçons et filles (qualification régionale)
- Cadets garçons et filles (qualification régionale)
- Juniors garçons et filles (qualification régionale)

Chaque équipe est composée de 3 joueuses/joueurs et ne peut comporter qu'un muté et un étranger.

Toutes les équipes doivent être complètes.

Il n'est pas tenu compte du sexe des joueurs dans la composition des équipes : dans chaque catégorie d'âge, une équipe peut être formée de 3 garçons, de 3 filles ou être mixte.

Pour former une équipe, une entente de clubs est autorisée. Cependant, l'équipe ne pourra alors pas être qualifiée pour les interclubs régionaux.

L'engagement à cette compétition est payant : **16 €** par équipe.

Cette compétition se déroule par catégorie d'âge avec possibilité de sur-classement, aucun(e) joueur ou joueuse ne peut jouer à la même date, dans deux équipes différentes.

FORMULE DE LA COMPETITION

- Les équipes sont classées de 1 à X en **additionnant les points classement des 3 meilleurs joueurs inscrits dans l'équipe**. Lors d'une rencontre, un joueur de la composition initiale peut être remplacé par un autre joueur ayant un nombre de points classement égal ou inférieur au moins bien classé de l'équipe initiale. (*ex*: joueurs à 800, 750, 700 et 650 pts : l'équipe cumule 2250 pts avec ses 3 joueurs les mieux classés ... et le joueur à 650 pts peut remplacer lors d'une rencontre l'un des joueurs à 800, 750 ou 700 pts).
- La compétition se déroule sous forme de **tableau unique à classement intégral**. **Il n'y a pas de poules au préalable.**
- Un **tirage au sort par assiette** est effectué en évitant, **dans la mesure du possible**, la rencontre entre équipes d'un même club.
- Les 3 joueurs d'une équipe sont désignés par les lettres **A, B et C**... et les adversaires par **X, Y et Z**, après avoir effectué un tirage au sort entre les deux équipes.
- L'ordre des parties est le suivant : **A-Y / B-X / C-Z / A-X / B-Y**
- Les rencontres, **dont les parties ne sont que des simples**, s'arrêtent au score acquis = **1^{ère} équipe qui remporte trois parties.**

Rappel : pour former une équipe, une entente de clubs est autorisée. Cependant, l'équipe ne pourra alors pas être qualifiée pour les interclubs régionaux.